



plus forts ENSEMBLE

JOURNAL DES SYNDIQUÉS DE LA FÉDÉRATION DES FINANCES CGT
NUMÉRO 42 - DÉCEMBRE 2017

CAP 2022

AVIS DE TEMPÊTE



MISSIONS DE CONTRÔLE



MISSIONS DE SURVEILLANCE



MISSIONS D'AIDES ET DE SOUTIEN



MISSIONS DE PROTECTION



MISSIONS D'ANALYSE



MISSIONS DE FINANCEMENT

Éditorial

BARRE À BABORD, TOUTE !

Le 13 octobre dernier, le gouvernement a « installé le Comité Action Publique 2022, "CAP 22" comprenant une trentaine de personnalités mêlant économistes, personnalités issues du secteur public et privé, élus » (mais aucun usager du service public, aucune organisation syndicale,...).

Les trois objectifs prioritaires sur lesquels le Comité devra plancher sont ainsi définis. « Du point de vue de l'usager, l'objectif sera d'améliorer la qualité des services publics, en passant d'une culture du contrôle à une culture de la confiance ; en travaillant à la simplification et la numérisation des procédures administratives. Du point de vue de l'agent public, l'objectif sera d'offrir un environnement de travail modernisé. Nous veillerons notamment à prendre en considération les propositions d'amélioration issues des expériences de terrain des agents publics. Du point de vue du contribuable, l'objectif sera de maîtriser

les dépenses publiques en optimisant les moyens. Notre engagement est de réduire de trois points la part de dépenses publiques dans le PIB d'ici à 2022 afin de maîtriser la dette publique ».

Avant même que le Comité ait eu le temps de se constituer, nous savons déjà qu'il devra conclure à la suppression de 120.000 emplois, comme le souhaite le Président. Mais, comment faire mieux avec moins d'argent et moins d'agents ? Comment, dans ces conditions, améliorer une situation qui se dégrade depuis de nombreuses années maintenant ? « En supprimant des missions » comme l'indique le Premier ministre. Alors, quelles missions ? C'est un peu

ce que cherche à explorer ce numéro de notre journal. Sans être exhaustifs, nous citons quelques missions de notre champ professionnel et l'impact qu'aurait leur abandon ou une nouvelle vague de suppressions d'emplois. En ce sens, nous avons mené une campagne pour interpeler les députés et sénateurs sur les conséquences de leur soutien à la politique gouvernementale, et leur rappeler les intérêts qu'ils doivent défendre. À moins que l'intérêt de la population et le leur soient différents... Pour la population et les agents, la CGT continuera donc son combat, avec vous, pour plus de moyens dans notre champ professionnel.



SOMMAIRE :

03 • Vers plus de détournements de fonds publics ?

04 • Les consommateurs bientôt en danger ?

05 • En marche vers des statistiques fratelées ?

06 • Les personnes en situation précaire à l'abandon ?

07 • Prêts à payer le prix fort pour vos achats ?

08 • Le logement social va se retrouver à la rue ?

09 • La protection des citoyens à la benne ?

10 • Vous aimez voir votre argent s'évader ?

11 • L'abandon des pays en voie de développement ?

12 • Se pourrait-il que le Père-Noël soit une ordure ?

13 • Google maps pour déterminer les impôts locaux ?

14 • Le navire douanier prendrait-il complètement l'eau ?

15 • Vos données personnelles seraient-elles en danger ?

MENTIONS LÉGALES :

Directeur de la publication :
Alexandre DERIGNY

Imprimé par : RIVET Presse édition
24 Rue Claude Henri Gorceix
87000 LIMOGES
Tél : 05 55 04 49 50

Commission paritaire : 1019 S 07210
ISSN : 1961-6082

Fédération des finances CGT •
263, rue de Paris • Case 540 •
93514 MONTREUIL CEDEX
Tél : 01 55 82 76 66

Fax : 01 55 82 76 69

Courriel : contact@cgtfines.fr

Internet : www.cgtfines.fr

Prix : 0.50 €

Vers plus de détournements de fonds publics ?

Une des nombreuses missions dévolues à la Direction générale des Finances publiques (DGFIP) est : « la gestion financière et comptable des collectivités territoriales, des établissements publics locaux (dont un certain nombre d'offices publics de l'habitat) et des établissements publics de santé ». Pour assurer de manière efficace cette mission, il est indispensable que les agents soient en nombre suffisant et qu'ils disposent d'outils leur permettant d'effectuer les contrôles nécessaires en toute indépendance.

Or, depuis de nombreuses années, la DGFIP est l'une des administrations les plus touchées par les suppressions d'emplois (plus de 35.000 emplois supprimés en 15 ans). Cela s'accompagne également de la fermeture d'un nombre important de trésoreries de proximité. En agissant ainsi, les gouvernements précédents ont donc largement amoindri les capacités de contrôle de cette administration.

Pire encore, en lançant cap 2022 et ses 120.000 suppressions d'emplois, le gouvernement actuel s'apprête à faire disparaître totalement des missions entières. Si le choix est fait de continuer

les suppressions d'emplois à la DGFIP la mission de gestion et de contrôle des fonds publics est véritablement en danger de mort. —

Alors, juste une question...

Peut-on
laisser le
gouvernement
favoriser les
détournements
de fonds publics



© abasler - Fotolia

EN BREF

Banque de France : la lutte continue

A la mi-novembre, les agents de la Banque de France étaient appelés à l'action et à la grève pour leurs droits et garanties mais aussi contre le plan de licenciement organisé par le

gouverneur. Dans l'unité syndicale, 70 % des salariés attendus ont participé à une ou l'autre des actions dans la semaine, la plupart en faisant grève au moins une heure. La pétition a également recueilli

un franc succès. Face au mépris dont fait preuve le gouverneur, les actions se poursuivent. Pour plus d'informations et pour signer la pétition : www.cgtbanquedefrance.org

Les consommateurs bientôt en danger ?

« La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) mène des enquêtes et réalise des actions de contrôle sur les produits de consommation alimentaires et non-alimentaires. Elle gère les situations d'alerte et de crise en cas de doute ou de risque avéré pour les consommateurs et s'appuie sur un réseau de laboratoires qui effectuent des analyses des produits suspectés de présenter un risque pour la santé ou la sécurité des particuliers ».

Pour ne prendre qu'un exemple, en 2016, la DGCCRF a constaté une augmentation sensible des alertes liées aux risques encourus par les consommateurs lors de l'utilisation de batteries au lithium. La plupart des appareils électroniques mobiles (téléphone, tablettes, ordinateurs portables, cigarettes, etc) sont concernés. Les risques portent sur des inflammations et même des cas d'explosion. La DGCCRF a pour mission

d'empêcher la mise en circulation de ce type de produit ou de les retirer du marché.

Mais depuis quelques années, cette administration a été éclatée dans des directions départementales de l'État tout en subissant de plein fouet d'importantes suppressions d'emplois. Pourtant, dans une période de mondialisation sans limite, il paraît vital de renforcer les moyens d'action de ces services. —

Alors, juste une question...

Peut-on laisser le gouvernement regarder sans agir des consommateurs mourir faute de contrôles suffisants sur les produits mis en vente ?



© weerapat1003 - Fotolia

EN BREF

Tripode : 60 morts « oubliés » par notre ministère

Depuis de nombreuses années, notre fédération se bat pour la reconnaissance du Tripode à Nantes en bâtiment amiante. Tout ce temps, les ministres successifs n'ont eu de cesse

de minimiser la réalité de la situation, au mépris de la vie des agents. L'étude menée par la Haute autorité de santé et de l'institut national de veille sanitaire montrait un décès 6 ans plus tôt

que leurs collègues d'autres bâtiments pour les agents ayant travaillé au Tripode. Mais c'était sans compter le fait que le ministère a caché le décès de 60 agents ! Cette situation est abjecte !

En marche vers des statistiques frelatées ?

« L'Institut national de la statistique et des études économiques collecte, produit, analyse et diffuse des informations sur l'économie et la société françaises [et] coordonne les travaux des différents Services statistiques ministériels ».

Il est facile de penser que cette mission n'est pas essentielle et qu'au final il s'agit seulement de quelques chiffres avec pour seul intérêt d'alimenter les journaux télévisés.

Seulement la production d'une statistique fiable et indépendante permet d'aider à la prise de décision, pour les grands enjeux publics notamment mais aussi pour les entreprises ou les collectivités. Pour garantir ces chiffres et ces analyses, l'Insee peut compter sur « l'indépendance professionnelle des statisticiens publics » inscrite dans la loi.

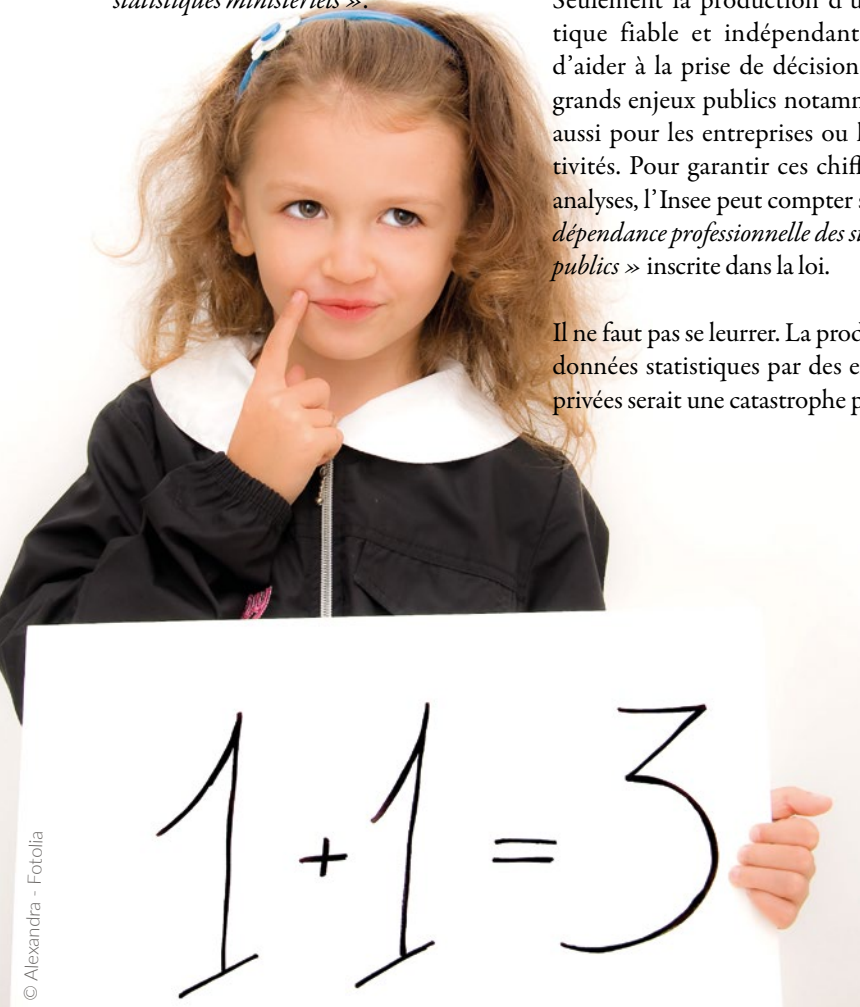
Il ne faut pas se leurrer. La production de données statistiques par des entreprises privées serait une catastrophe pour notre

pays. Non pas que les salariés du secteur privé soient moins compétents que les agents publics. Seulement, ils sont soumis aux décisions de leurs dirigeants et n'ont donc pas l'indépendance nécessaire permettant des résultats d'enquêtes objectifs.

Pourtant, de réorganisation en suppression de mission et de services, l'Insee subit depuis de trop nombreuses années un affaiblissement de ses capacités à produire des statistiques de qualité. Avec cap22, les choses pourraient encore s'aggraver. La qualité des chiffres produits par l'Insee devraient satisfaire nos gouvernants et non le contraire. —

Alors, juste une question...

Peut-on laisser le gouvernement utiliser des statistiques frelatées pour orienter notre pays ?



EN BREF

Paye tes impôts : Attac en campagne

L'association Attac, dont notre fédération est membre fondateur, vient de lancer une campagne pour exiger que des multinationales de l'électronique comme Apple produisent des

smartphones socialement, écologiquement et fiscalement soutenables.

Les objectifs : faire en sorte qu'Apple paie son amende de 13 milliards d'euros pour évasion fiscale et s'engage à payer

sa juste part d'impôts dans les pays où elle exerce réellement ses activités.

Plusieurs journées d'actions sont ainsi organisées. Pour plus d'informations : <https://france.attac.org>

Les personnes en situation précaire à l'abandon ?

Une des missions de la Banque de France touche à l'accueil et à l'accompagnement des personnes surendettées. Ces personnes font souvent face à des accidents de la vie qui les mettent dans des situations extrêmement précaires. En 2016, la Banque de France annonce avoir traité 216.000 dossiers de surendettement. Dans le même esprit, « en cas de refus d'ouverture de compte par un établissement bancaire, un particulier peut faire parvenir à la Banque de France une demande de droit au compte.

La Banque de France désignera alors un établissement qui devra lui ouvrir un compte lui donnant accès à des services bancaires de base ».

Mais aujourd'hui, l'accueil du surendettement est relégué à des formulaires numérisés alors que les populations les plus sensibles ne se sentent, le plus souvent, pas capables d'effectuer certaines démarches en ligne ou ne sont tout simplement pas équipées pour cela. Cette situation s'accompagne d'une

suppression sans fin des implantations de la Banque de France qui s'éloigne toujours un peu plus de la population.

Et comme ça n'est jamais suffisant, la volonté de supprimer 40 % des emplois d'ici 2020, par rapport aux effectifs de 2002, est déjà bien engagée. Imaginez les conséquences, déjà lourdes, qui frapperont encore plus fortement les citoyens nécessitant un soutien et un accompagnement des agents de la Banque de France.

Alors, juste une question...

Peut-on laisser le gouvernement abandonner les plus démunis à leur triste sort ?



© ChiccoDodifC - Fotolia

EN BREF

Les dons aux associations en baisse

Dans une étude, le réseau Recherches et Solidarités annonce un recul de plus de 4 % des dons aux associations déclarées au fisc en 2016. D'après Jacques Malet, fondateur du réseau : « Depuis 22 ans que

je suis ces données, je n'avais jamais vu ça, sauf peut-être en 1995 au moment des grandes grèves contre la réforme Juppé ». Autre source d'inquiétude pour les associations, le vieillissement des donateurs.

Sans explication apparente, on peut toutefois penser que l'impact de la crise, en particulier pour les jeunes, a un fort impact négatif sur les dons. La solution ? Réduire les inégalités et la précarité.

Prêts à payer le prix fort pour vos achats ?

« La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) détecte les indices de pratiques anticoncurrentielles [...] Les enquêtes de la DGCCRF permettent également à l'Autorité de la concurrence de sanctionner les pratiques abusives de plus grande ampleur ».

Ainsi en 2016, une amende de 9 millions d'euros a été infligée à deux fournisseurs d'appareils de chauffage. Ils s'étaient tout simplement entendus sur la majoration des prix et sur la répartition de la clientèle

(magasins). Ils avaient même fixé le prix de revente aux magasins auxquels ils vendaient leur produit.

Au final, c'est le consommateur qui se retrouvait arnaqué n'ayant d'autre choix que de payer le prix fort qui lui était imposé. Et, on peut facilement imaginer que ce genre d'entente ne profite pas aux salariés des entreprises incriminées...

Pourtant, depuis quelques années, la DGCCRF a été éclatée dans des directions départementales de l'État tout en

subissant de plein fouet d'importantes suppressions d'emplois.

Alors, juste une question...

Peut-on laisser les consommateurs payer le double de ce que vaut réellement un produit ?



© Gina Sanders // Fotolia

EN BREF

Étude de l'Insee sur l'évolution des salaires

Chaque année, l'Insee publie une note sur les évolutions salariales. Il en ressort que le salaire net moyen perçu par individu est de 20.540 euros en 2015. Ce chiffre est en progression de 0,6 % par

rapport à l'année précédente. Mais derrière ce chiffre se cachent des inégalités. Tout d'abord, le salaire des femmes est de 24 % inférieur à celui des hommes. Pour les 25-39 ans, « un quart des

hommes perçoit un revenu salarial inférieur à 13.460 euros ». Mais plus inquiétant encore : « Le montant correspondant est de 9.350 euros pour les femmes, soit 31 % de moins ».

Le logement social va se retrouver à la rue ?

« Au cœur des missions confiées par la loi à la Caisse des Dépôts, le Fonds d'épargne transforme une partie de l'épargne réglementée (livret A, livret de développement durable et solidaire et livret d'épargne populaire) en prêts à très long terme, jusqu'à 60 ans. Ces prêts financent des programmes d'intérêt général désignés comme prioritaires par l'État : logement social, politique de la ville, investissements de long terme des collectivités locales... »

Ce modèle est une réelle réussite permettant le financement sur le long terme d'infrastructures d'utilité publique. Sauf que depuis le 1er janvier 2009, toutes

les banques peuvent proposer le livret A et conserver une partie de cet argent dans leurs caisses. Sur les 406 milliards d'épargne réglementée, en 2016, seulement 59 % étaient centralisés à la Caisse des dépôts. Les 169 milliards d'euros restant sont à la disposition des banques. Et ce taux baisse au fil des ans. Il était de 100% en 2008.

Si la situation actuelle des taux favorisée par la politique de facilitation de la BCE au profit des banques privées, fait que les banques ont accès à des ressources à un coût inférieur à celui du taux du livret A (0,75), pourtant inférieur à l'inflation, rien ne permet de considérer que

cela peut rompre durablement le cycle vertueux du modèle de financement du logement social qui repose sur un lien fort entre une masse d'épargne populaire stable et sécurisée par la centralisation à la CDC et son emploi dans des investissements de très long terme d'une durée moyenne supérieure à 30 ans. Sauf à privatiser le logement social lui-même en soumettant son financement à une logique marchande et concurrentielle. Avec cap22, nous pouvons craindre pour l'avenir de cette mission tant les volontés de restructurer la Caisse des dépôts et le concept même d'épargne populaire réglementée sont grandes. Les sommes colossales attendent bien entendu les appétits des plus gros groupes financiers. —



© aytuncoylum - Fotolia

Alors, juste une question...

Peut-on laisser le gouvernement détruire le logement social pour permettre aux banques de jouer avec notre argent ?

EN BREF

Paradis fiscaux, la mini-liste de l'Union européenne

Les paradis fiscaux sont un fléau pour nos systèmes sociaux. Rendus de plus en plus accessibles par les réseaux de communication actuels, leur éradication n'a jamais été aussi cruciale. L'Union

européenne, vient de publier une (toute petite) liste des pays qu'elle considère comme étant des paradis fiscaux. Pourtant, n'y figurent pas le Luxembourg, l'Irlande, les Pays-bas ou encore Malte

pour ne citer que des États de l'Union. Cette liste n'est qu'une mascarade pour tenter de calmer une population excédée par ces agissements. L'évasion fiscale a donc encore de beaux jours !

La protection des citoyens à la benne ?

Au niveau mondial, le trafic des déchets arrive juste derrière le trafic de stupéfiants avec une estimation de 10 à 12 milliards d'euros. Malgré les enjeux financiers et le financement d'organisations mafieuses, le délit de trafic de déchets est seulement passible de 2 ans de prison et 75.000 euros d'amende.

Les médias se font régulièrement l'écho de pratiques peu scrupuleuses qui sont un véritable danger pour les citoyens et notre environnement. L'arrivée sur notre territoire de semi-remorques en provenance des Pays-Bas remplis de déchets cancérigènes, pollution à l'acide sur le site de Florange, affaire des oeufs contaminés au Fipronil... sont autant d'exemples récents qui en témoignent.

En 2016, la Douane a réalisé 258 constatations en matière de déchets dangereux soit 39 % de plus qu'en 2015. Mais, le manque de moyens humains est criant. Avec moins d'une quarantaine de douaniers sur le port du Havre, les 5 millions de conteneurs y entrant chaque année et transportant pour nombre d'entre eux des matières toxiques et/ou radioactives ne peuvent être contrôlés.

Alors, juste une question...

Peut-on laisser le gouvernement fermer les yeux quand des déchets radioactifs de contrebande sont enterrés près de chez vous ?

© Satakorn - Fotolia



EN BREF

Action pour l'aide au développement

L'organisation Oxfam a lancé récemment une action pour une augmentation sensible du budget de l'aide au développement étranger. En France, ce budget a été systématiquement sacrifié

ces dernières années. La très légère augmentation proposée est insuffisante pour que la France respecte ses engagements. L'aide française a pourtant permis de faire reculer la pauvreté et

les inégalités de manière considérable : entre 2013 et 2015, elle a permis à plus de 16 millions de femmes et 15 millions d'enfants d'avoir accès aux soins. <https://www.mercidavance.org>

Vous aimez voir votre argent s'évader ?

« La lutte contre la fraude fiscale est un enjeu majeur de souveraineté et de redressement des comptes publics, et une condition essentielle pour faire respecter le principe d'égalité devant l'impôt. En effet, la fraude fiscale porte atteinte, d'une part à la solidarité nationale en faisant reposer l'impôt sur les seuls contribuables qui respectent leurs obligations fiscales et, d'autre part, aux conditions d'une concurrence loyale entre les entreprises ».

Bien qu'affichée très clairement sur le site du ministère de l'économie et des finances cette mission est réellement menacée. S'il est aisé de comprendre l'objectif affiché de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, la réalité dans les services est bien différente. L'administration des Finances publiques a dû faire face à plus de 35.000 emplois supprimés en 15 ans, 3.000 aux douanes sur la même période. Et cap22 est bien parti pour amplifier encore ce phénomène,

avec la suppression de 120.000 emplois supplémentaires.

Quand on sait que chaque jour ce sont 400 millions d'euros qui partent en fumée entre la fraude et l'évasion fiscale, il est légitime de se poser la question de savoir pourquoi nos gouvernants poursuivent le rythme effréné des suppressions d'emplois dans cette administration. Sauf à vouloir laisser les hors-la-loi frauder tranquillement, cela n'a aucun sens. Dit autrement, seulement 3 jours de fraude démasquée suffisent à payer le salaire annuel de 20.000 agents des finances publiques qui pourraient lutter bien plus efficacement contre ce fléau.

Alors, juste une question...

Peut-on laisser le gouvernement encourager les riches à frauder pendant que vous payez vos impôts ?



© Butch - Fotolia

EN BREF

Fondation Abbé Pierre : « soyons humains »

Depuis quelques années, les équipements visant à empêcher les sans-abris de s'installer se multiplient dans l'espace public. C'est ainsi que les grilles, les picots, les bancs inconfortables, les

grillages, etc, fleurissent de toutes parts. Pour lutter contre cet attirail toujours plus cruel, la fondation Abbé Pierre a lancé une grande campagne « soyons humains ». Là où ces équipements

repoussent les plus démunis, les militants de l'association ont collé des affiches « Au lieu d'empêcher les SDF de dormir ici, offrons-leur un logement ailleurs ». Alors, soyons tous humains !

L'abandon des pays en voie de développement ?

L'Agence française pour le développement (AFD) se définit comme une « banque publique et solidaire ». Elle est « l'acteur central de la politique de développement française ». En s'engageant dans des actions et des projets auprès des pays en voie de développement, elle permet à la France d'exprimer sa solidarité et sa volonté d'aider les pays en difficulté au travers le monde, en « améliorant concrètement le quotidien de ces populations ».

En mettant à mal les politiques publiques dans le cadre du Comité action publique 2022, ou cap22, le Gouvernement risque de s'attaquer à cette politique française d'aide si importante pour les pays en voie de développement.

Au contraire, il faut continuer à développer l'AFD et à abonder ses capacités financières d'action. A condition bien entendu, que les aides proposées se fassent dans l'intérêt du développement et de l'émancipation de ces pays et pas dans une logique purement mercantile.

Réduire la capacité d'action de l'AFD pourrait avoir de grave conséquences pour des millions de personnes. —

Alors, juste une question...

Peut-on laisser le gouvernement regarder mourir de faim, sans agir, des populations déjà affaiblies ?



© kriss75 // Fotolia

EN BREF

Les jeunes toujours frappés par la crise

Il paraît que le « marché de l'emploi » repart. C'est peut-être aux jeunes qu'il faut le dire. D'après Eurostat, près de 19 % des actifs de moins de 25 ans sont sans emploi dans la zone euro, contre

8,8 % pour l'ensemble des actifs. Mais même si le chiffre est élevé, il cache d'importantes disparités. Les jeunes de moins de 25 ans ne trouvant pas d'emploi sont près de 40 % en Grèce ou en

Espagne. Et ce sont les moins diplômés qui sont, une nouvelle fois, le plus touchés. En France, le taux de chômage chez les actifs de moins de 24 ans sans le bac est de plus de 40 % !

Se pourrait-il que le Père-Noël soit une ordure ?

Noël. Ses lumières, cette féerie, la famille, les enfants et... ses jouets contrefaits. Avec 14 millions de français qui commandent des jouets sur Internet pour Noël, le risque est grand de connaître une belle déconvenue au moment d'ouvrir les cadeaux.

Mais ça, c'est dans le meilleur des cas. Car le risque d'exposer ses enfants à un grave

danger est réel : risque d'étouffement par ingestion de petites pièces, risque de suffocation par étranglement, risque d'intoxication par la présence de substances chimiques, risque de brûlure avec les boîtiers électroniques.

La liste des dangers que le Service commun des laboratoires (Douane et CCRF) met à jour dans ses contrôles de conformité est longue. Et, elle concerne

de nombreux jeux : sur 3,6 millions de jouets contrôlés, 380.000 ont été retirés du marché car dangereux et 176.000 car non-conformes.

A l'achat, vous ne pouvez pas savoir que vous avez acheté un jouet contrefait. Les douanes sont là pour procéder à des contrôles et détruire ces marchandises. En 2016, 873.400 jouets contrefaits ont été saisis.

Mais les baisses constantes d'effectifs ne permettent pas d'assurer un contrôle important sur ces importations notamment en fret express.

Alors, juste une question...

Peut-on laisser le gouvernement tuer nos enfants à Noël ?



© Elroi // Fotolia

EN BREF

Une personne sur deux sans protection sociale

D'après l'Organisation internationale du travail (OIT), 4 milliards de personnes vivent sans aucune prestation sociale sur la planète. En parallèle, à eux seuls, les 8 milliardaires les plus riches

détiennent autant de richesses que la moitié la plus pauvre de la population mondiale. Et pourtant, pour eux, les prestations sociales coûtent toujours trop cher au point de les empêcher de

prosperer. Rendez-vous compte, comment vivre avec seulement 100 milliards de dollars (fortune de Jeff Bezos, patron d'Amazon, entreprise reconnue pour échapper à l'impôt) sur son compte ?

Google maps pour déterminer les impôts locaux ?

« Les missions technique, foncière et fiscale du service du cadastre consistent à recenser les propriétés, identifier leurs propriétaires et évaluer leur valeur locative cadastrale retenue pour l'établissement des impôts directs locaux, mais aussi à fournir aux collectivités locales et au public le plan, via le site www.cadastre.gouv.fr, et une documentation de plus en plus performants en qualité et en maniabilité. »

Mais comme souvent avec nos gouvernants, pas question de conserver des services qui fonctionnent sans les faire dysfonctionner, voire les supprimer.

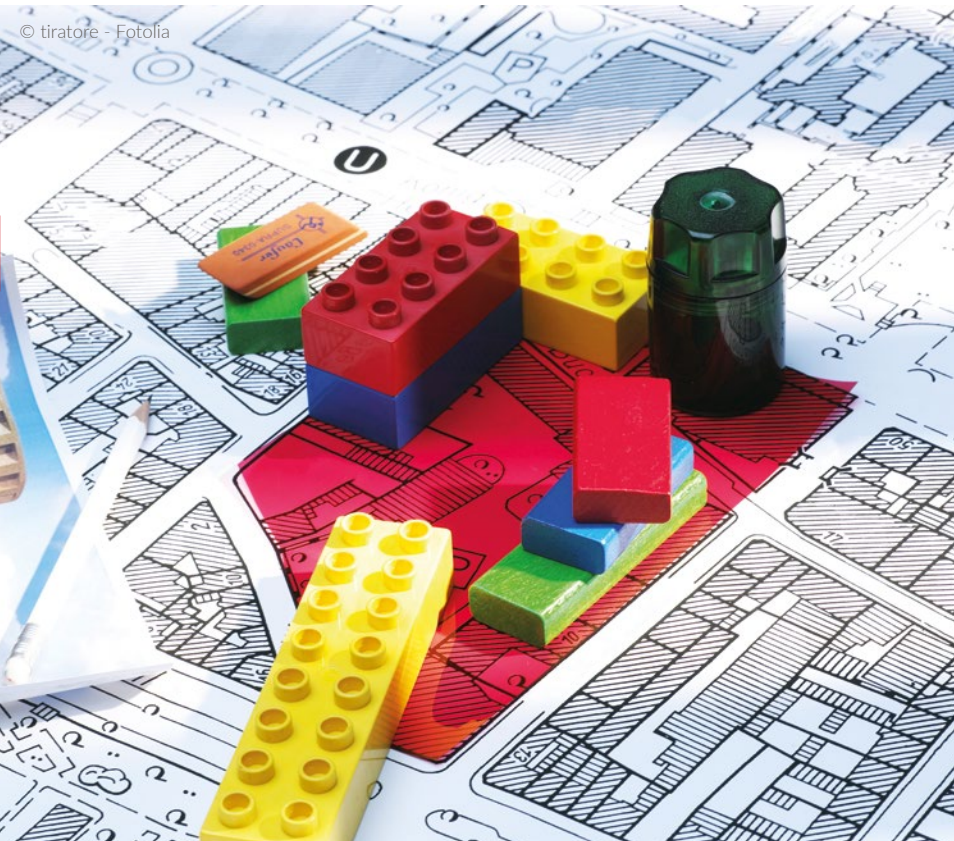
Le cadastre remplit actuellement une mission publique qui permet à tous les citoyens d'avoir une connaissance des propriétés privées foncières avec un accès gratuit au plan cadastral à tout moment. C'est donc avec précision et efficacité

que les géomètres et l'ensemble des agents des services fonciers permettent cette connaissance. Pourtant, avec la volonté, encore une fois, de supprimer massivement des emplois aux Finances le gouvernement entreprend de détruire ces services ou d'empêcher les agents d'établir correctement le plan cadastral.

Les conséquences seront importantes pour les collectivités locales qui n'auront plus une vision exacte des espaces de propriété privée sur leur territoire ou encore pour les citoyens propriétaires de leur logement.

Alors, juste une question...

Peut-on laisser le gouvernement confier à Google la gestion de notre propriété ?



EN BREF

De la drogue pour tenir au travail ?

Récemment, le journal Le Monde s'est penché sur la question de l'utilisation de substances psychotropes au travail. Tous les métiers semblent touchés, à commencer par ceux de la santé. Un

infirmier évoque même les somnifères pour « ne pas perdre une minute à ne pas dormir », les injections de glucide « pour tenir une journée sans pause déjeuner », et la cocaïne pour, cette fois, « ne pas dormir

pendant les douze heures de garde », tout en indiquant ne pas être un cas isolé. Il est temps de prendre ce problème au sérieux et mettre fin aux cadences infernales qui tuent les salariés.

Le navire douanier prendrait-il complètement l'eau ?

Avec 18.000 km de côtes, la Douane joue un rôle essentiel dans l'action de l'État en mer. Dans le cadre de cette mission interministérielle, elle est en charge de lutter contre la contrebande maritime (trafics de stupéfiants, d'alcool, de tabac, d'armes). Elle assure également la sécurité maritime ainsi que le sauvetage des personnes et l'assistance aux navires en difficulté.

Elle a aussi un rôle majeur en terme de protection du patrimoine marin à travers la lutte contre les rejets polluants et la lutte contre la pêche illégale.

20 % de la pêche mondiale est illégale. Cette pêche illégale prive les pêcheurs locaux de leurs ressources naturelles et prive le consommateur de toute traçabilité. Cette activité détruit l'équilibre de notre écosystème marin et a des

conséquences néfastes pour le renouvellement des espèces.

Alors que l'action de la Douane est bénéfique pour tous, à court et moyen terme en veillant à préserver les fonds marins et les littoraux, le démantèlement de la flotte douanière dans une logique constante de réductions des effectifs et des moyens, fait des côtes françaises un véritable « *gruyère* » ne permettant plus aux douaniers d'assurer une surveillance et une assistance sur l'ensemble du littoral.



Alors, juste une question...

Peut-on laisser le gouvernement transformer nos plages en TotalEsoThérapie l'été prochain ?

EN BREF

Lutte contre les violences sexistes

Suite à l'interpellation des syndicats et des féministes, le gouvernement français vient de changer sa position et soutient maintenant clairement l'adoption d'une convention OIT contraignante

contre les violences sexistes et sexuelles. La CGT se félicite de cette victoire et de ce changement de position pour lequel elle s'est battue depuis de nombreuses années avec la Confédération syndicale

internationale. Sans attendre l'adoption d'une convention OIT, la CGT demande au gouvernement de mettre en place, en France, les mesures qu'il soutient au niveau international

Vos données personnelles seraient-elles en danger ?

L'une des missions peu souvent évoquée des administrations économiques et financières est la gestion de données sensibles en provenance des citoyens et des entreprises. Au travers des informations collectées par la Banque de France, les Finances publiques, l'Insee, les douanes, etc, Bercy est au cœur d'un vaste système de gestion de données pour le moins sensibles (entreprises et particuliers, situation personnelle, données financières, etc).

C'est une des raisons pour lesquelles le ministère de l'Économie et des Finances est l'un de ceux qui disposent du plus grand nombre d'informaticiens publics. Pourtant, depuis plusieurs années, les

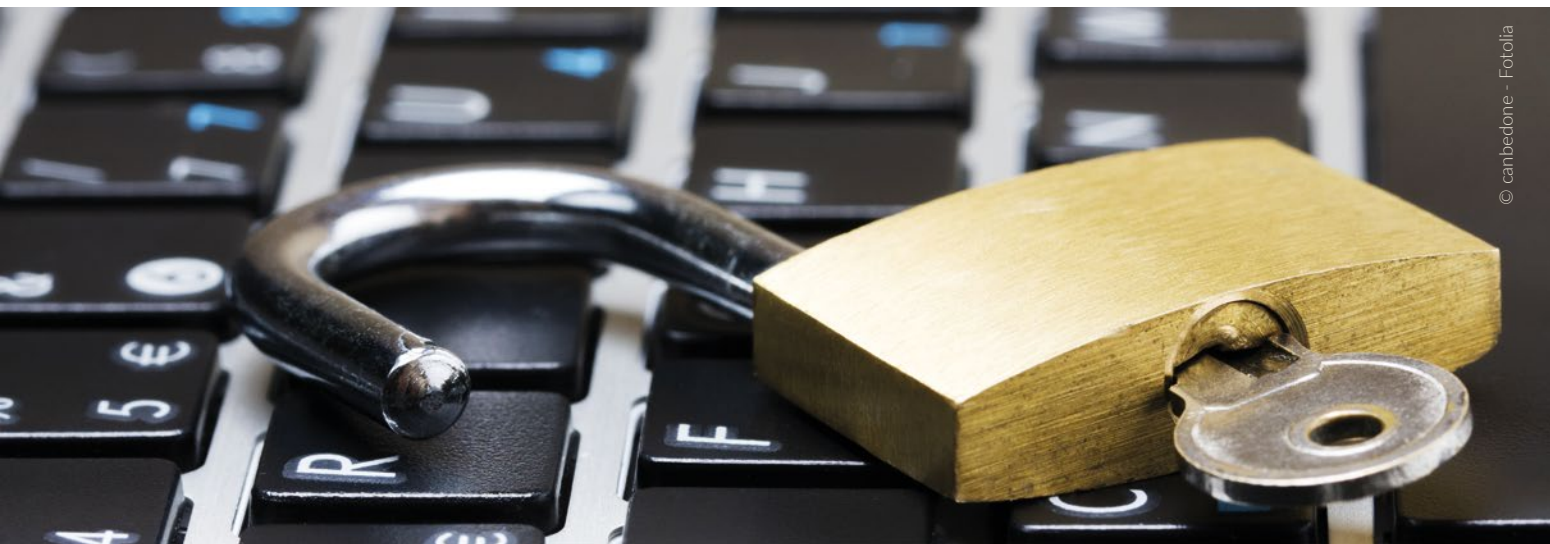
recours au secteur privé se sont là aussi amplifiés. Des entreprises extérieures ont donc accès aux réseaux des administrations économiques et financières pour gérer la maintenance ou le développement d'outils informatiques. Avec cap22, la situation ne peut que s'aggraver.

Et, même si des dispositions juridiques sont prises dans les contrats passés avec ces entreprises, comment penser qu'un tel fonctionnement sécurise réellement vos données personnelles et confidentielles ou celles des entreprises ? Sans parler des centaines de millions d'euros que cela coûte en plus à l'administration. Certains informaticiens extérieurs sont facturés jusqu'à plus de 1200 euros par jour avec vos impôts ! C'est bien loin

de ce que touche un fonctionnaire pour exactement le même métier. —

Alors, juste une question...

Peut-on laisser le gouvernement étaler sur la place publique notre vie privée tout en dilapidant inutilement l'argent public ?



EN BREF

Rétablissement du jour de carence

Voté courant novembre à l'Assemblée nationale, le rétablissement du jour de carence est une nouvelle attaque portée aux fonctionnaires déjà bien visés ces dernières années. Souvent

présenté comme un équilibre avec le secteur privé, cette mesure ne l'est en réalité pas. Tout d'abord parce qu'une majorité de salariés voient les jours de carence pris en charge directement par

l'employeur. En empêchant certains agents de se soigner correctement, il fait même augmenter sensiblement les arrêts de plus d'une semaine, d'après une étude de l'Insee.

Kit de réduction du stress



Instructions :

- 1 • Placez ce kit sur une surface plane
- 2 • Frapper vigoureusement la cible avec votre tête
- 3 • Recommencer autant de fois que nécessaire



ETRE ASSOMMÉ

RÉDUIT CONSIDÉRABLEMENT L'ÉTAT DE STRESS

AUTRE SOLUTION ! **RENFORCER LA CGT !**